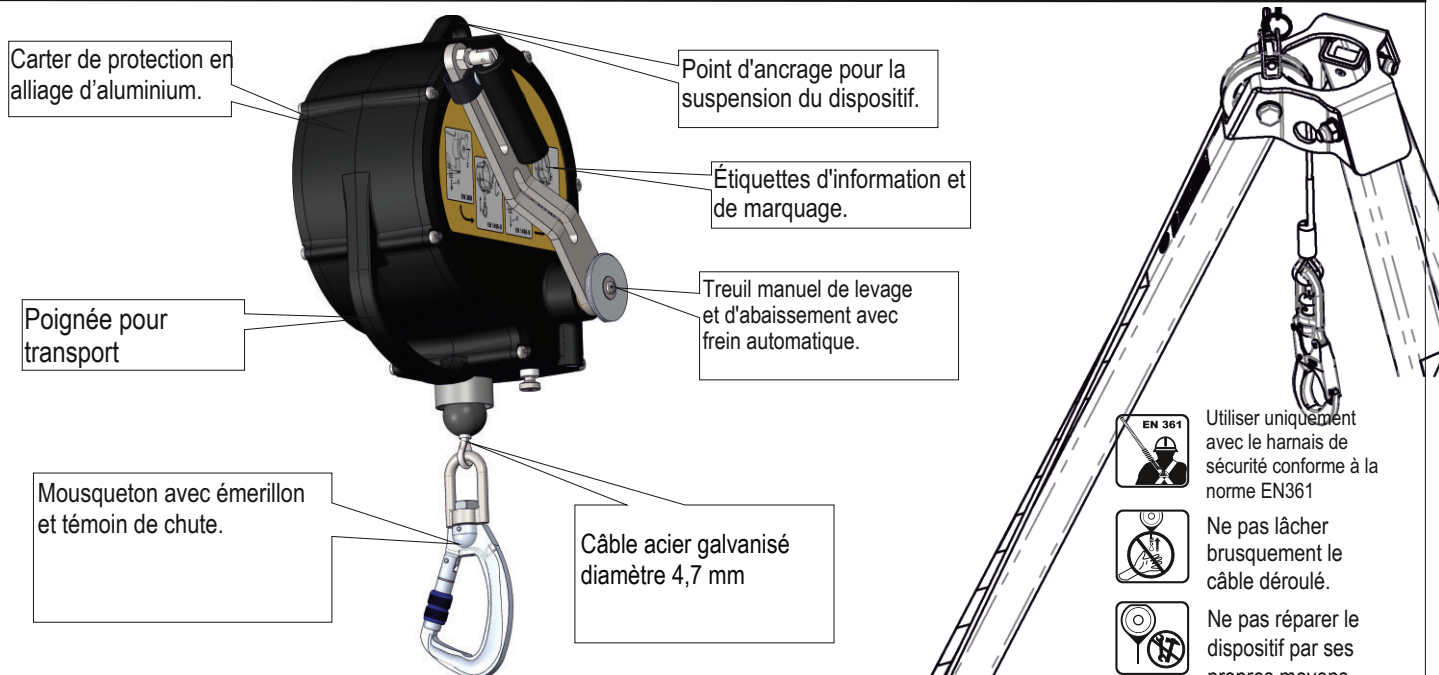


EN 360:2002
EN 1496:2017 classe B

Numéro de référence:

HPCRW20015

Avant tout usage lire attentivement et avec compréhension la présente notice.



DESCRIPTION GENERALE

Le dispositif antichute rétractable comprenant un dispositif de sauvetage avec la fonction levage et descente est un élément du système individuel de protection contre les chutes de hauteur. Le dispositif est conçu pour protéger une seule personne. Le dispositif remplit deux fonctions liées à la prévention contre les chutes de hauteur – fonction d'arrêt des chutes (en tant que dispositif antichute rétractable) et la fonction de sauvetage.

DONNÉES TECHNIQUES

- ! Charge de travail maximal - 140 kg;
- ! Charge de travail minimal - 50 kg;
- ! Longueur de travail - 15 m;
- ! Dispositif d'arrêt automatique sécurisant contre la descente non-contrôlée de l'utilisateur; treuil manuel;

PÉRIODE D'UTILISATION

Le dispositif HPCRW20015 peut être utilisé sans limite de période, sous réserve d'effectuer des inspections périodiques conformément aux instructions du fabricant.

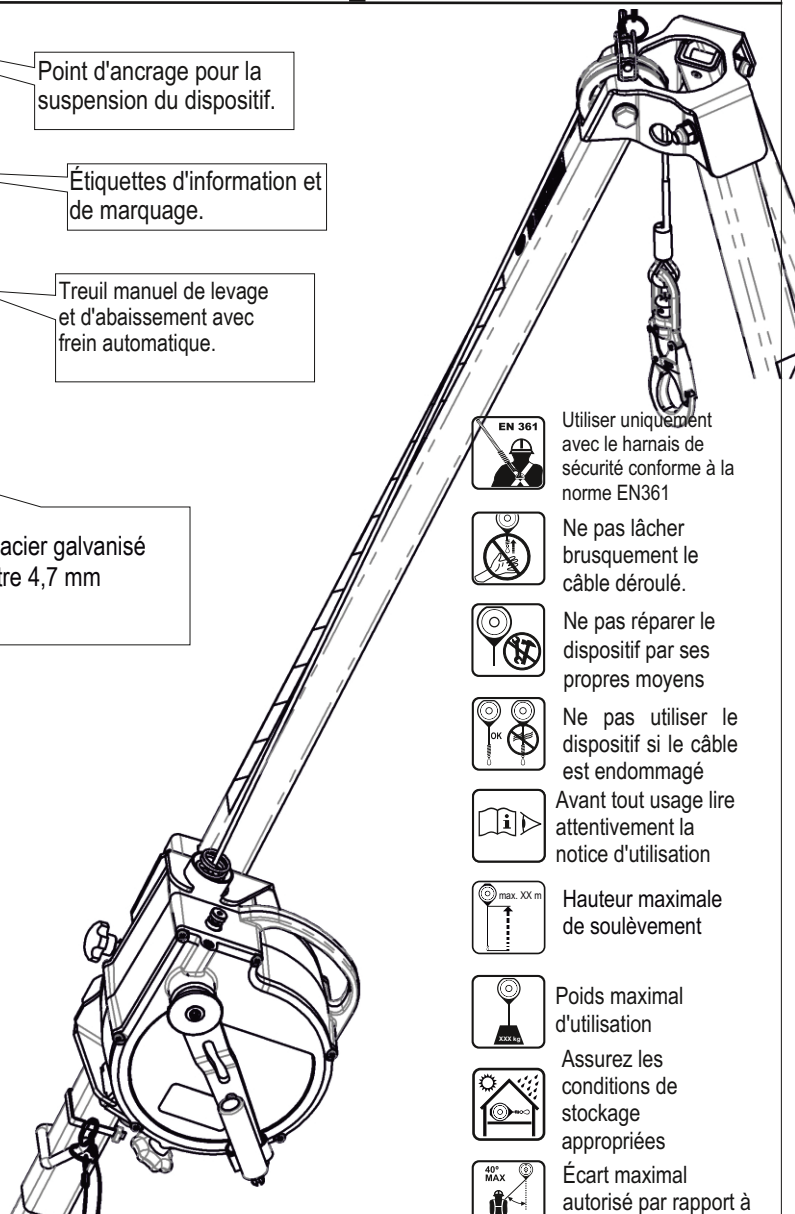
Normes correspondantes et certifications

- 1) EN360:2002 – dispositifs à rappel automatiques. Couverts par l'homologation du type CE.
- 2) EN1496:2017 type B – dispositifs utilisés comme les dispositifs de sauvetage et de levage. Non couverts par l'homologation du type CE.

Le certificat CE a été délivré et le suivi de production est assuré par l'Unité notifiée : Apave Exploitation France SAS (n°0082) - 6 Rue du Général Audran - 92412 COURBEVOIE cedex - France.

MARQUAGE DU DISPOSITIF

ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE équipement de levage et de sauvetage	Type de l'équipement
N° de référence: HPCRW20015	Numéro de référence du dispositif et la longueur de la ligne de travail
Longueur de ligne: 15 m	Longueur de ligne/de sangle
Numéro de lot: 0000000	Numéro de lot du dispositif
Date de fabrication: mm.RRRR	Mois et année de fabrication



- Utiliser uniquement avec le harnais de sécurité conforme à la norme EN361
- Ne pas lâcher brusquement le câble déroulé.
- Ne pas réparer le dispositif par ses propres moyens
- Ne pas utiliser le dispositif si le câble est endommagé
- Avant tout usage lire attentivement la notice d'utilisation
- Hauteur maximale de soulèvement
- Poids maximal d'utilisation
- Assurez les conditions de stockage appropriées
- Écart maximal autorisé par rapport à la ligne verticale
- Vérifiez le dispositif avant tout usage
- Plage de température d'usage
- Avant tout usage vérifier le fonctionnement correct de blocage

CE 0082 — Marquage CE et numéro de l'unité notifiée, responsable de la surveillance du produit

HarnaisPro — Fabricant



Mois et année de la prochaine révision périodique du fabricant.

Ne pas utiliser à l'échéance de cette date.

Remarque: Avant le premier usage, il convient de noter la date de la prochaine révision périodique (date du premier usage + 12 mois)

EN 360:2002

EN 1496:2017 class B

Numéro et année de l'émission des normes correspondantes; classe du dispositif

PRINCIPE D'UTILISATION DU DISPOSITIF EN TANT QU'ANTICHUTE A RAPPEL AUTOMATIQUE CONFORMEMENT A LA NORME EN360

Afin que le dispositif HPCRW20015 remplisse la fonction d'antichute à rappel automatique, celui-ci peut être installé sur un élément de structure au choix ou sur un trépied dont la liste est présente dans la notice. Le dispositif peut être utilisé en position verticale (suspendu) ou fixé sur le pied d'un trépied [cf. FONCTIONNEMENT AVEC LE TREPIED]. LE DISPOSITIF D'ANCRAGE ou LE POINT D'ANCRAGE doit toujours être positionné et le travail effectué de manière à minimiser à la fois la chute potentielle et la distance de chute potentielle. Le point d'ancrage structurel doit être situé au-dessus de l'utilisateur, sur une structure stable, dont la forme ne permet pas une déconnexion accidentelle. La résistance minimale du point d'ancrage structurel ne doit pas être inférieure à 12 kN. Il est recommandé d'utiliser un point d'ancrage ou un dispositif certifié et marqué, conforme à la norme EN795. La connexion du dispositif antichute à un point d'ancrage structurel doit être réalisé en reliant le point d'amarrage du dispositif à l'aide d'un connecteur HPAZ017T ou d'un ancrage temporaire conforme à la norme EN362 ou EN795 (Figure 2-1). Dans le cas des usages conformes à la norme EN360 il convient de porter le harnais de sécurité remplissant les exigences de la norme EN361. La câble du dispositif HPCRW20015 doit être connecté aux points d'amarrage du harnais de sécurité (boucle, attache), désignés par la lettre majuscule « A » (Figure 2-2). La connexion entre le câble du dispositif

HPCRW20015 et l'amarrage du harnais doit être fait à l'aide du mousqueton. Figure 2-2

Figure 2-1

Avant tout usage du système d'arrêt de chute dans le lieu de travail, il convient de procéder à la vérification de l'espace libre sous l'utilisateur de façon à ce qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol ou tout autre obstacle sur la trajectoire de chute.

Si le dispositif a été installé à la verticale au-dessus de l'utilisateur, l'espace libre minimale sous le poste de travail doit être de 1,5 m.

Lorsque le câble de l'antichute rétractable est dévié de la ligne verticale, un effet pendulaire se produit pendant l'arrêt de la chute. Afin de minimiser l'effet pendulaire, l'angle de déviation du câble par rapport à la verticale ne doit jamais dépasser 40°. En pratique, afin de rester dans l'angle de déclinaison de 40°, il est recommandé à l'utilisateur d'opérer dans la distance horizontale de l'unité « l » qui ne soit pas supérieure à 1/2 « v ». La distance de dégagement sous le niveau de travail « z » doit être supérieure à 1,5m + distance horizontale « l » (Figure 2-3).

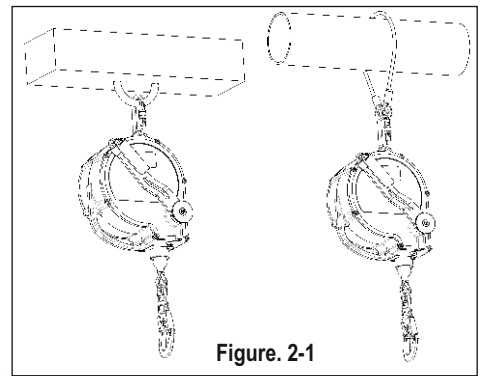


Figure 2-1

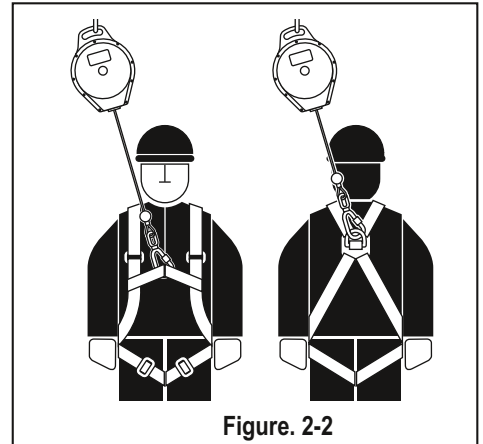


Figure 2-2

PRINCIPE D'UTILISATION DU DISPOSITIF EN TANT QU'ELEMENT DE SAUVETAGE CONFORMEMENT A LA NORME EN1496

A des fins de sauvetage, le dispositif HPCRW20015 peut être installé sur tout élément structurel (suspendu en position verticale) ou sur une gamme de trépieds répertoriés dans la notice. Le dispositif peut être fixé à un élément structurel stable d'une résistance minimale d'au moins 12 kN. La connexion du dispositif à l'ancrage doit être effectuée à l'aide d'un mousqueton HPAZ017T ou d'un ancrage temporaire conforme aux normes EN362 ou EN795 (Figure 2-1). Le dispositif peut être fixé en tête d'un trépied (suspendu en position verticale) ou placé sur le pied du trépied [cf. FONCTIONNEMENT AVEC LE TREPIED]. Les dispositifs de maintien du corps recommandés pour les besoins de sauvetage sont : (1) le harnais sauvetage satisfaisant aux exigences de la norme

EN1497 ou (2) le harnais de sécurité satisfaisant aux exigences de la norme EN361. Le câble du dispositif doit être relié aux points d'amarrage du harnais (boucles, anneau) placés au-dessus du centre de gravité de l'utilisateur. La connexion doit être réalisée à l'aide du connecteur du câble du dispositif. Pendant le processus de sauvetage, il doit y avoir à tout moment un contact visuel direct ou indirect ou d'autres moyens de communication avec la personne secourue. La fonction de levage/descente est destinée uniquement à des fins de sauvetage et non à des fins de levage de charges. La fonction de levage/descente de l'appareil peut être appliquée aussi bien pour une orientation verticale que sur une installation sur trépied. La fonction d'abaissement de l'appareil est uniquement destinée à descendre une personne sur une distance maximale de 2m.

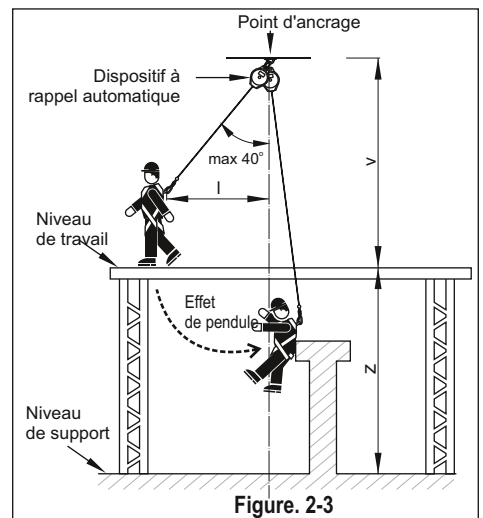
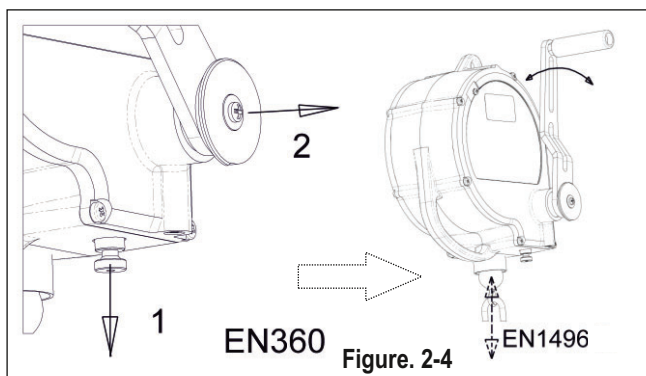


Figure 2-3

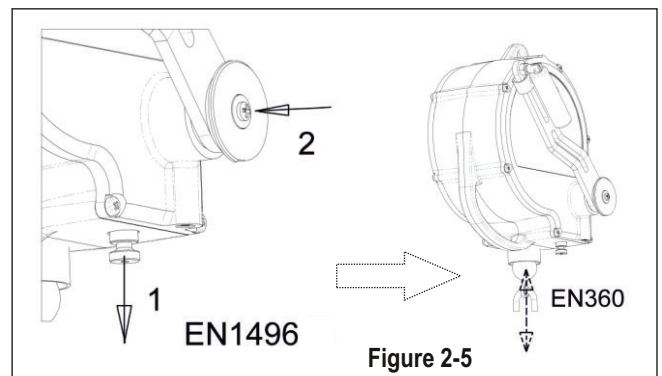
INVERSEMENT ENTRE LES FONCTIONS DU DISPOSITIF À RAPPEL AUTOMATIQUE (EN 360) ET DU DISPOSITIF DE SAUVETAGE (EN 1496)

Une seule des fonctions EN360 ou EN1496 de l'appareil peut être appliquée à la fois. Pour changer de fonction, il faut effectuer l'opération décrite sur les fig. 2-4 et 2-5. En particulier, pour passer de la fonction EN360 à la fonction EN1496, tirez sur la goupille de verrouillage "1" et tirez ensuite l'axe de manivelle "2" (fig. 2-4). Suite à la rotation de la manivelle, le câble de l'appareil est déplacé vers le haut ou vers le bas, de façon contrôlée.

Le passage de la fonction EN360 à la fonction EN1496 peut être effectué en particulier lorsque le dispositif HPCRW20015 a arrêté une chute et qu'il est nécessaire de sauver l'utilisateur. Pour passer de la fonction EN1496 à la fonction EN360, tirez la goupille de verrouillage « 1 » et poussez ensuite l'axe de manivelle « 2 » vers l'intérieur (fig. 2-5). L'appareil glira alors comme un antichute rétractable.



EN360 Figure 2-4 EN1496



EN1496 Figure 2-5 EN360

TRAVAIL AVEC UN TREPIED

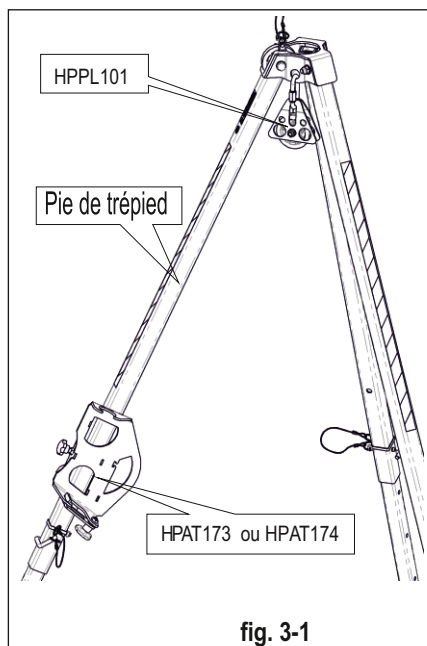


fig. 3-1

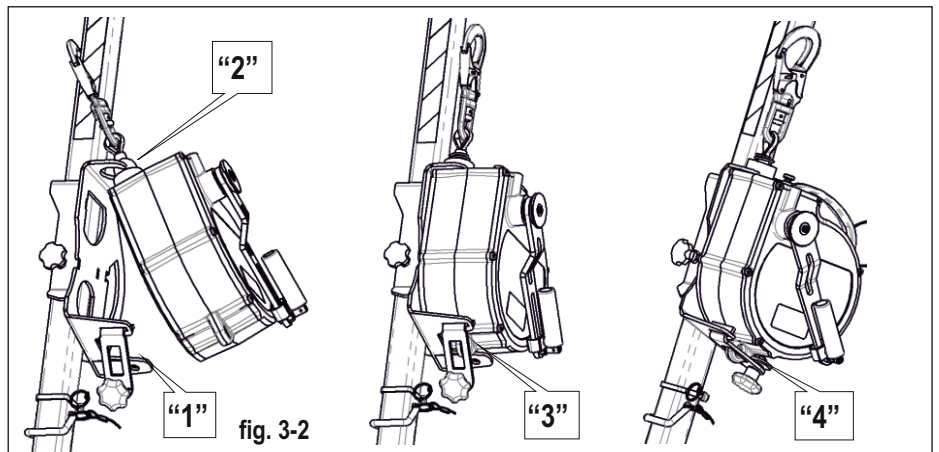


fig. 3-2

		HPTM6	HPTM7 + HPPL101	HPTM9 + HPPL101	HPTM9-L + HPPL101	HPTM9-W	HPTM10 + HPPL101	HPTM12 + HPPL101	HPTM12-2 + HPPL101	HPTM13
HPCRW20015	Mousqueton EN362	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	+ HPAT173			●	●	●				
	+ HPAT174	●						●	●	●

Le dispositif HPCRW20015 peut être utilisé avec la gamme de trépieds de sécurité fabriqués par la société HMB3 (cf. le tableau). Le dispositif HPCRW20015 peut être installé sur le pied d'un trépied à l'aide d'adaptateurs : HPAT173 / HPAT174 (figure 3-1) ou suspendu à la tête du trépied (à l'aide d'un mousqueton EN 362). Pour l'utilisation avec certains trépieds, la poulie de renvoi de câble HPPL101 sera nécessaire (cf. le tableau).

Le montage du HPCRW20015 dans l'adaptateur HPAT173 / HPAT174 est décrit sur la fig. 3-2. Dévissez et ouvrez la plaque de verrouillage de l'adaptateur -étape « 1 ». Insérez le manchon du câble de l'HPCRW20015 dans l'ouverture de l'adaptateur -étape « 2 ». Placez l'œillet d'ancrage de l'HPCRW20015 dans la fourche de l'adaptateur -étape « 3 ». Fixez l'appareil à l'aide de la plaque de verrouillage de l'adaptateur -étape « 4 ». Ensuite, déroulez le câble de l'HPCRW20015 pour le passer dans la poulie HPPL101 ou la poulie du trépied.

REGLES DE BASE D'UTILISATION DU DISPOSITIF HPCRW20015 COMME DISPOSITIF À RAPPEL AUTOMATIQUE (EN360) ET ÉQUIPEMENT DE SAUVETAGE (EN1496)

- ⊞ Le dispositif ne peut pas être utilisé par les personnes dont l'état de santé pourrait constituer un risque supplémentaire aussi bien lors d'usage classique qu'en action de sauvetage.
- ⊞ Le dispositif et les équipements associés doivent être utilisés uniquement par les personnes compétentes et ayant suivi la formation de son usage.
- ⊞ Il convient d'élaborer pour chaque poste de travail un plan de sauvetage tenant compte des risques potentiels.
- ⊞ Il est strictement interdit de procéder à quelconques modifications du dispositif sans l'accord préalable, écrit du fabricant. Toutes réparations peuvent être exécutées uniquement par le fabricant ou pas son service agréé.
- ⊞ Le dispositif ne peut pas être utilisé dans l'étendue dépassant ses paramètres autorisés ou dans d'autres buts que ceux définies. Il est strictement interdit d'utiliser les combinaisons des éléments dont les fonctions de sécurité d'un d'eux sont perturbées ou sont doublées par la fonction d'un autre composant.
- ⊞ Avant tout usage il convient de vérifier l'état technique de l'équipement de protection pour s'assurer qu'il est en bon état et fonctionne correctement. Lors de l'inspection avant l'usage, il convient de vérifier tous les éléments de l'équipement pour vérifier s'ils ne présentent pas d'usure trop excessive, de marques de corrosion, de dommages, de coupure ou de mauvais fonctionnement. Il convient de vérifier particulièrement l'enroulement automatique du câble dans le dispositif et le fonctionnement correct de blocage, ainsi que la lisibilité de marquage.
- ⊞ Le dispositif doit être retiré d'usage immédiatement après : (1) apparition de tout doute sur la sécurité de son usage ; (2) l'usage du dispositif pour arrêter une chute. Une nouvelle utilisation ne peut se faire qu'après la confirmation écrite par le fabricant ou une entité compétente qui a procédé à un contrôle technique détaillé.
- ⊞ Les risques suivants et les facteurs environnementaux peuvent affecter le fonctionnement du dispositif : - contact du câble avec les arêtes vives, - l'existence de "l'effet pendulaire" pendant la chute de l'utilisateur, - de températures hors de la portée admissible de l'utilisation du dispositif (de -30 ° C à + 50 ° C), - les produits chimiques corrosifs, - contact avec des fils électriques sous tension ; - travailler dans des environnements poussiéreux ou huileux. Lors de l'utilisation du dispositif, observer les précautions appropriées pour prévenir un mauvais fonctionnement du dispositif.
- ⊞ Lors du transport, il convient de protéger le dispositif contre l'endommagement mécaniques, l'activité des produits chimiques agressifs et l'infiltration de l'eau, des graisses et des impuretés à l'intérieur du dispositif

NETTOYAGE

La surface extérieure du boîtier et la ligne du dispositif peuvent être nettoyés à l'aide d'un chiffon humide. Il est strictement interdit d'utiliser les dissolvants ou les substances caustiques. Le câble doit être laissée en état déroulé pour le séchage. Le câble, après le nettoyage, peut être traitée avec de l'huile pour les machines.

STOCKAGE

Le dispositif doit être stocké dans des locaux secs, ventilés, à la température ambiante, sans l'accès des produits chimiques agressifs. Avant le premier usage, il convient de stocker le dispositif en emballage original (de fabricant).

IDENTITYFICHE D'IDENTIFICATION CARD

de l'équipement de protection individuelle

L'entreprise utilisant le dispositif de protection est responsable de l'émission et de la tenue de la Fiche d'utilisation de l'équipement de protection possédé.

La Fiche d'utilisation doit être tenue par une personne compétente, responsable de l'équipement de protection dans l'entreprise donnée.

La Fiche doit être remplie avant la première remise du dispositif en exploitation.

Il convient de noter dans la Fiche toutes les informations concernant : les contrôles périodiques, les réparations et les causes du retrait de l'équipement de l'usage.

La Fiche doit être conservée pendant toute la période d'utilisation du produit. L'équipement de protection dépourvu de la Fiche d'utilisation ne peut pas être utilisé.

MODÈLE ET TYPE DU DISPOSITIF	
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	
NUMÉRO DE LOT	
DATE DE FABRICATION	
DATE D'ACHAT	
DATE DE PREMIÈRE MISE EN EXPLOITATION	
DATE DE PREMIÈRE MISE EN EXPLOITATION	

HMB3, R. C. S. 913 917 688 (France) - contact@hmb3.fr - www.harnaispro.fr

REGISTRE DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES, D'ENTRETIEN ET DES RÉPARATIONS

	DATE	CAUSE DE RÉPARATION (ENTRETIEN)	ÉTAT DU PRODUIT APRÈS LE CONTRÔLE (RÉPARATION)	NOM ET SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE	DATE D'UN PROCHAIN CONTRÔLE TECHNIQUE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					